



LE GRAND JOURNAL



DEYGLIERS



N° 3 mars 2022

Chers Eyclintines et Eyclintins, ,

Deux ans de Covid difficiles et voilà la guerre en Ukraine déclenchée par la volonté d'un régime dictatorial. Pourtant le printemps arrive et cette nouvelle année annonçait un retour à plus de normalité ... La vie sur la commune continue avec ses naissances, ses décès, ses constructions, ses projets auxquels nous vous associons, comme pour la traversée d'Eygliers qui a permis à une soixantaine de personnes de venir s'exprimer. Vivre ensemble est une richesse, faisons-le en paix.

Anne Chouvet



Guerre en UKRAINE

Dons ou accueil de personnes : s'adresser en mairie.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 10 et 24 Avril 2022

ELECTIONS LEGISLATIVES 12 ET 19 JUIN 2022

Si vous venez d'arriver dans la commune faites-vous inscrire sur la liste électorale de la mairie.
Pensez aux procurations.



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

(AIDE AUX DEVOIRS ET PROJETS CULTURELS)

Chacun y a sa place, quel que soit son âge, son expérience et son savoir-faire !

LES LUNDIS DE 16H30 À 18H30 À LA SALLE DES MILLE CLUBS D'EYGLIERS



Vous êtes intéressé(e) ?

N'hésitez pas nous contacter au
04.92.46.82.55 ou 07.81.94.26.91
famille.acssq@queyras.org

Permanence France Services et conseiller numérique



**Vous avez besoin d'aide pour réaliser vos démarches administratives ou prendre en mains vos outils numériques ?
Venez nous rencontrer dans votre commune !**

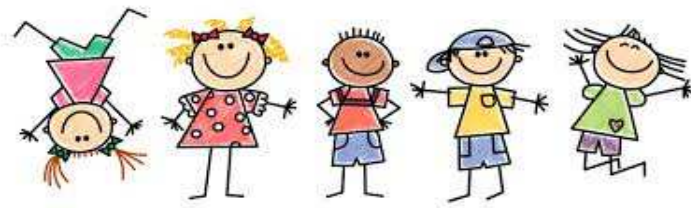
De 14H à 16H

- Lundi 14 Mars
- Lundi 11 Avril
- Lundi 9 Mai
- Lundi 13 Juin

Secrétariat de mairie d'Eyglers

Renseignement : 04.92.45.42.42





Gestion de crise à la mairie

Voici le déroulé d'un évènement survenu un lundi matin. Il met en lumière tout le travail de l'ombre effectué quotidiennement par les élus et les secrétaires de mairies.

- 8h32 : Premier appel à la mairie. Un agent qui travaille à l'école est positif à la covid. Il est arrêté pour plusieurs jours.
- 8h41 : Deuxième appel à la mairie, un deuxième agent est positif, deuxième arrêt pour plusieurs jours.
- 8h42 : Avec deux agents en moins, tous les services ne pourront être assurés.
- 8h43 : Une secrétaire fait remonter l'information aux élus référents. Sans solution, la garderie ne peut être maintenue. Il faut prévenir les parents au plus vite pour qu'ils s'organisent.
- 9h28 : Un élu peut se rendre disponible pour assurer la garderie du soir. Il viendra à l'école après sa journée de travail.
- 11h36 : Après de nombreux appels entre secrétaires, élus, agences d'intérimaires et autres, il n'y a pas de remplaçant pour pallier aux deux arrêts de travail. La garderie du lundi pourra être maintenue mais pas celle des autres soirs.
- 11h44 : Le mail est envoyé aux parents pour les informer de la fermeture temporaire de la garderie du soir.
- 14h11 : Les secrétaires ont trouvé une personne pour assurer la continuité des services ménage, cantine et sieste des Moyenne Section. Il faut encore en trouver une deuxième.
- 15h40 : Après plusieurs appels et alors qu'ils sont eux-mêmes sur leur lieu de travail, les élus trouvent une deuxième personne.
- 17h30 : La journée s'achève par un dernier échange entre élus et secrétaires de mairie pour envisager des solutions pour assurer la garderie du lendemain.

Le lendemain matin :

- 8h31 : Après un échange entre les secrétaires et les agents travaillant sur l'école, une solution est finalement trouvée pour assurer la garderie dès le soir même.
- 8h33 : Un mail est envoyé aux parents pour les prévenir que la garderie du soir pourra être assurée tous les soirs de la semaine.

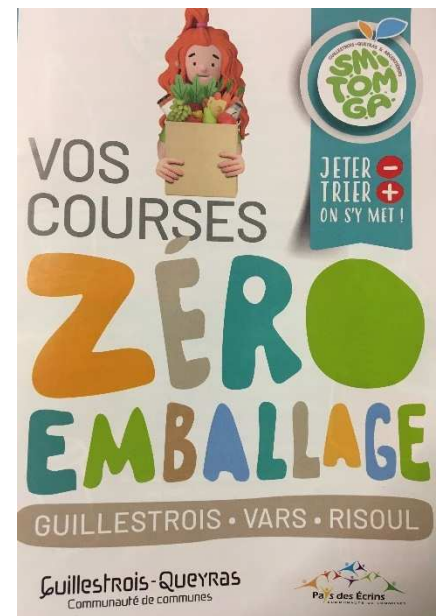
Un grand bravo aux secrétaires et aux agents de mairie pour leur implication et leur disponibilité !

Moins de déchets, on s'y met ?

La communauté de communes (CC) a engagé un vaste et ambitieux programme de réduction des déchets depuis plusieurs années. Les objectifs sont multiples : maîtrise des coûts, préservation de l'environnement et valorisation de nos efforts. Nous avons tous joué le jeu, les élus ont voté à l'unanimité la poursuite de ce programme : **le passage à la tarification incitative**. Bien sûr, nous devons encore faire évoluer nos pratiques, mais la CC est là pour accompagner au mieux.

Certains s'inquiètent des doubles tambours et du badge. En fait la réduction aux sacs de 30 litres est déjà en vigueur. Et qu'avez-vous dans ces 30 litres ? le compostable est au compost, les emballages, tous aux emballages. Il reste la poubelle de salle de bains, les balayures... peu de choses en vérité !

Nous proposons aussi, avec le Smitomga, de quoi faire les courses, le jardin, des moments festifs « zéro déchets ».



Alors chiche, moins de déchets, on s'y met !?

En 2017, nous avons déjà expérimenté une zone-test avec l'ouverture des tambours au moyen d'un badge, sur plusieurs points TRI de la commune (autour du secrétariat de mairie).

Quelques récalcitrants ont montré un comportement incivil qu'ils ne doivent certainement pas réserver à ce seul domaine ...

Les élus de la comcom qui a la compétence Déchets, **ont validé à l'unanimité** la mise en place de ce dispositif sur tout le territoire, à compter de ce printemps. Comme sur toutes les communes, une zone de démarrage va être équipée à Eyglies avant un déploiement généralisé.

Il nous reste quelques bacs à roulettes, comme au Quartier du Roi, pour cause d'impossibilité technique. L'enfouissement des conteneurs semi enterrés prévu en 2019 avait dû être annulé, des canalisations ayant été découvertes en creusant ; elles n'étaient pas aux emplacements prévus dans le marché de travaux, et donc pas reportées correctement sur les plans...

Ceux de la route de Réotier attendent les travaux de réfection des canalisations et d'enfouissement des réseaux aériens. Ceux du parking des marmottes ne peuvent être enfouis par décision de l'Architecte des Bâtiments de France. Tout cela sera régularisé dès que possible...



N'oubliez pas la quinzaine du compostage du 26 mars au 10 avril. Vous trouverez le programme sur le site du SMITOMGA ou sur le site de la mairie. Début avril le compost sera mûr : servez-vous.

Projet de requalification d'Eygliers -Gare

La traversée d'Eygliers devient de plus en plus problématique et accidentogène, en témoignent les deux derniers accidents mortels à la sortie nord. La circulation s'est densifiée et diversifiée (nombreux camions, voitures, vélos, piétons...), et la vitesse est souvent en cause.



Nous avons réfléchi pour trouver des solutions rapides mais s'agissant d'une route nationale, les règles sont très strictes. Nous n'avons pas reçu l'autorisation d'installer des aménagements provisoires qui auraient pourtant permis de réguler la vitesse des véhicules.



La seule solution que les services de l'état (DIRMED, Préfecture...) acceptent, consiste à élaborer un projet global d'aménagement de la traversée d'Eygliers-Gare.

La RN, le site classé de Montdauphin, le débouché des routes départementales sur la RN, la gare SNCF, le flux vers la base de loisirs et le camping ... imposent d'énormes contraintes.

Le bureau d'étude **TAKT Paysage** a été retenu par les élus concernés, après mûre réflexion et un long travail. Celui-ci nous a rapidement proposé un calendrier. Deux journées de rencontres avec la population les 3 et 4 mars 2022 ont permis d'être à l'écoute des usagers, et de leurs besoins. Les visites de la commune et les travaux sur cartes ont sensibilisé le bureau d'étude sur la conception du projet dans sa globalité.

Nous remercions tous ceux qui se sont déplacés, d'Eygliers et des communes alentour, pour apporter leur contribution.



Travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides au Quartier du Roy

Compte-rendu de la réunion publique du jeudi 10 février 2022

Madame le Maire a réuni les habitants du Chef-lieu pour informer des travaux prévus cet automne.

- ENEDIS va enterrer les lignes haute et moyenne tension sous le chemin de la Chabrande.
- Le SyMÉnergie 05 enterrera la basse tension qui alimente les foyers en électricité, sur un programme « embellissement ». Les télécom et l'éclairage public seront traités en même temps.
- Certains éclairages non indispensables seront supprimés et des leds remplaceront les ampoules actuelles, en vue d'économiser l'énergie et de n'éclairer que le domaine public. Ces travaux vont permettre de supprimer les poteaux actuels, remplacés par des coffrets électriques.
- La commune en profite pour rénover le réseau d'adduction d'eau potable (premier but du projet), et améliorer la collecte des eaux pluviales « urbaines » dans le cœur du hameau.
- La COMCOM se chargera d'enterrer les Moloks en face du lavoir. Elle gère aussi les eaux usées, mais ne devrait pas intervenir, le réseau actuel étant en bon état. Un branchement sera réalisé au-dessus de l'église, sous la RD, pour desservir les terrains constructibles situés au niveau du cimetière.

Tout cela sera coordonné par la commune accompagnée du cabinet Hydrétudes.

La circulation et le stationnement sur la voie publique devront être adaptés pendant ces travaux.

Dans une seconde tranche de travaux, encore à l'étude, la commune souhaite aménager ce quartier pour réduire la vitesse et augmenter la capacité en places de parking.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Un nouveau service est en ligne au sein de notre commune ; le *Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme*.

C'est une obligation pour les collectivités, et cela devrait faciliter les démarches.

Ce portail sera accessible à partir du 1^{er} janvier 2022 à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

Depuis votre espace personnel, vous pourrez déposer votre demande de permis de construire ou de déclaration préalable et échanger avec l'administration.

Chaque échange générera un accusé de réception et une mise à jour de votre dossier ; vous pourrez ainsi suivre l'évolution de votre demande en temps réel.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer le dossier sous format papier en mairie, ou de l'adresser par voie postale.



Adressage

Dans le cadre de l'adressage et du numérotage des habitations, il est demandé de placer les boîtes aux lettres, soit en limite de propriété, soit au plus près de l'entrée de la voie de desserte principale. La plaque émaillée doit être fixée au même endroit.



Films de Montagne

Le 26 février, à 20h00, au Mille Club, en présence d'une soixantaine de personnes, Allibert Trekking avait organisé une soirée spéciale « *Films de montagne* » pour parler de montagne bien sûr, mais aussi de défi, de nature, d'amitié....

Deux films bien différents ont été présentés. Tout d'abord, un portrait de femmes sur les pentes du Kilimandjaro. Puis le récit d'un skieur de pentes raides, sa conception de la montagne et les étapes de la vie qui l'ont conduit dans de telles aventures.



Paul Bonhomme et Aurélie Mansiot ont présenté leurs films et répondu aux questions d'un public enthousiaste.



Une énième manifestation pour la défense du train de nuit a eu lieu à la gare SNCF en présence de citoyens et d'élus de la commune d'Eyglies et de la Comcom. Guillestrois-Queyras

Il est en effet inconcevable et irrationnel d'avoir le projet d'abandonner les lignes ferroviaires régulières des Alpes qui constituent le cordon ombilical de nos vallées, essentiellement touristiques, encombrées de camions et de véhicules polluants, alors qu'on nous parle en permanence de préservation de l'environnement et de développement durable.

Nous sommes tous plus ou moins concernés par ces réalités dans nos activités et notre vie quotidienne.

Soyons nombreux à défendre ce service public essentiel, efficace et écologique.

Nos aînés

Les restrictions dues au covid ont chamboulé nos habitudes : pas de repas à Noël !

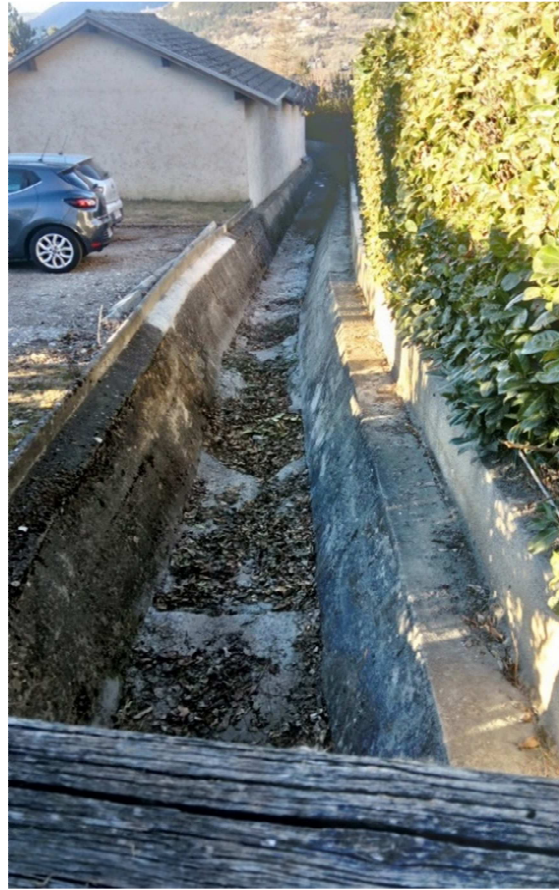
Il y a eu tout de même un après-midi musical très apprécié au mille-club et nous aimerions proposer un atelier : « fabrication de sacs », avec l'aide d'un animateur, qui aura lieu entre le 11 et le 15 avril, avec la participation des enfants et des anciens.



Entretien du torrent de St Catherine

Mercredi 9 février, une visite de terrain en présence de la technicienne GEMAPI (*gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations* : compétence comcom), d'un technicien de la DDT et d'élus de la commune a eu lieu sur le site du torrent de St Catherine à Eyglies. Voici un résumé des décisions et propositions actées :

- ✓ Constatation d'une dégradation du fond de la cunette béton sur la partie amont : les trous semblent se reboucher naturellement par dépôts de graves alluvionnaires.
- ✓ Les morceaux de béton libres dans la cunette devront être retirés pour limiter leur transport et leur dépôt plus en aval.
- ✓ Pas d'intervention dans la partie canalisée mais un suivi de l'évolution du fond et surtout du maintien des berges (actuellement en état) est à réaliser. En cas de constatation de dégradation importante des murets, une nouvelle évaluation sera réalisée.
- ✓ Constatation de la repousse importante de la végétation dans le lit, sur les secteurs non canalisés.
- ✓ Proposition de plantation d'arbustes en rive gauche (partie communale) en haut de berge, quand cela est possible, afin de limiter l'embroussaillage (roncier) du torrent.



La CCGQ (comcom) rédigera un courrier à destination des riverains et aux communes pour rappel des obligations d'entretien.

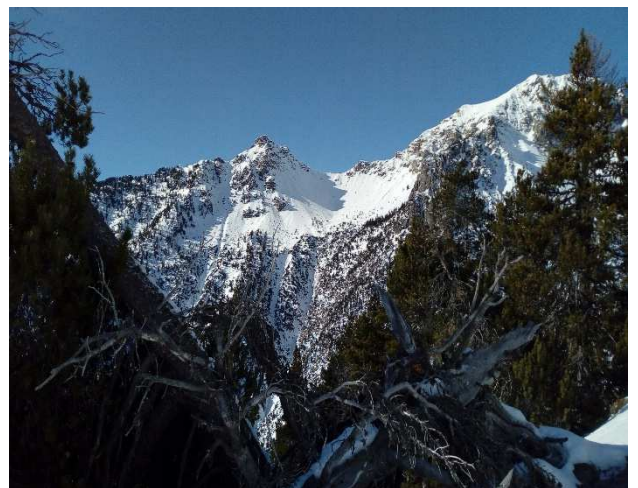


Les risques naturels

En complément des risques inondations (GEMAPI), le RTM (restauration de terrains en montagne) est chargé d'inventorier tous les risques naturels sur la commune.

Ils comprennent les chutes de blocs, les avalanches, les glissements de terrain et les incendies.

A cet effet, une cartographie sera prochainement éditée et permettra d'identifier les zones de la commune avec des enjeux plus ou moins importants.



« Nays suite »

De nombreux nays ont été redécouverts ces dernières semaines par des Eyglintins motivés. Ils ont été enchantés par la beauté simple de ces ouvrages et ils pensent qu'il est important de remettre en valeur ce patrimoine, témoin de la vie paysanne passée. Il en existe plus que nous ne le pensions au départ, ce qui confirme bien l'importance qu'ils avaient au cours du 20ème siècle et l'usage régulier qu'on en faisait pour cultiver les champs et les jardins.

Nous allons travailler avec Anne Laure Plisson, responsable natura 2000 à la comcom, afin d'obtenir des financements pour réaliser des travaux de remise en état : débroussaillage, creusement, restauration de murets etc, le but étant de sauvegarder un patrimoine remarquable, de le rendre possiblement utilisable et de le faire découvrir aux Eyglintins et aux touristes.

Dans le cadre d'un projet de constitution d'un tout nouveau Pays d'Art et d'Histoire, ce patrimoine sera valorisé et fera l'objet d'un parcours de découverte.



Réseau d'eau potable

__La poursuite du plan de maintenance du réseau d'eau potable, engagé depuis 2014, entame une phase intensive depuis 2021 : 600 000 € sont prévus pour réaliser ces travaux. Plusieurs secteurs vont être rénovés :

- ✓ Finalisation des remplacements de conduites fuyardes au Cros.
- ✓ Réparations sur les citernes du Coin de Haute-Boyère, de la Rua d'Amont.
- ✓ Reprise du captage à Gros par le SAE.
- ✓ Installation de compteurs sur les citernes afin de contrôler les volumes réels utilisés et mieux détecter les fuites à l'avenir, ce qui nous évitera de payer des pénalités importantes, à l'agence de l'eau.

Nous avons également prévu des travaux afin de mieux gérer la partie du réseau que nous partageons avec Montdauphin (géré par le SAE) notamment la séparation des trop- pleins car pour l'instant l'eau du trop -plein de Montdauphin s'écoule dans nos citernes ce qui peut expliquer certaines pollutions passées. Des travaux de remise aux normes sur le captage de Gros vont aussi être réalisés.

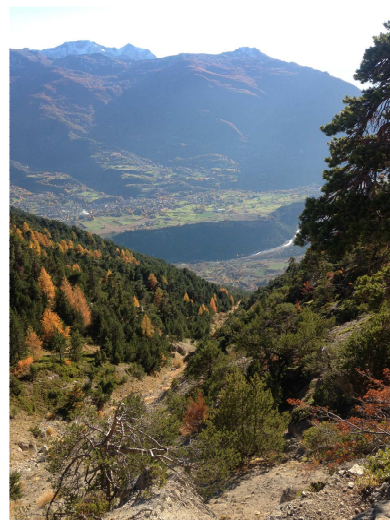
Nos recherches sur les réseaux nous ont permis de détecter l'importante fuite située à la Rua d'Amont datant de plusieurs années et qui avait occasionné de forts désagréments aux habitants des hameaux et du chef- lieu. Nous nous félicitons des résultats obtenus. Cette fuite concernait le réseau de la commune de Montdauphin qui, suite à nos démarches insistantes, a effectué les travaux nécessaires pour régler ce problème ancien.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous mettons à jour ou corrigeons les plans du réseau d'eau (comcom) qui parfois comportent des approximations ou carrément des erreurs. Ce travail apportera un vrai plus à la commune dans la gestion des pannes (fuites...) et évitera des tergiversations ou des retards dans la prise de décisions et la réalisation des travaux.



Programme d'exploitation en forêt communale.

Des désignations de coupes par L'ONF (martelage) sont prévues en 2022 dans le secteur de l'Escorna. Elles seront mises en vente en 2023. Trouver un acquéreur sera compliqué en raison du marché du bois actuel qui privilégie les accès plus faciles.



Les données Natura 2000 de la commune sur trouvent sur la plateforme « Silene »



Vos élus en séance de travail avec le président et la directrice de l'office du tourisme, concernant les projets et la politique menée pour la promotion du territoire.

Fêtes et cérémonies

- Fête de la St Barthélémy à Gros, le 21 août : messe à 10h30 puis apéritif offert par la municipalité. Même sans alcool, toutes les personnes présentes ont passé un agréable moment. Merci aux voisins qui fleurissent et ouvrent la chapelle.
- Le festival Rock&Ribs a été annulé pour cause de covid.
- *Le vide grenier* du comité des fêtes, en septembre, fut comme d'habitude une réussite, avec un grand nombre d'exposants et de nombreux visiteurs venus dans ce cadre particulièrement agréable. Merci aux organisateurs dynamiques et impliqués.

- *11 Novembre* : La mairie a commémoré la grande guerre et l'armistice avec la population d'Eyglies. Boissons chaudes et brioches tressées ont clôturé de façon conviviale cette cérémonie.

Nous avons également participé aux commémorations de Montdauphin et de Guillestre.



- *La fête de la saint Antoine*, elle aussi, n'a pas pu se dérouler normalement à cause du covid. Cette année encore il n'y a eu ni belote ni repas ni vœux du maire.

Nous espérons tout de même nous retrouver tous ensemble le lundi de Pâques (18 avril) pour célébrer Saint Guillaume au hameau de Saint-Guillaume...



Etat civil : nouvelles directives RGPD

Actuellement, la loi nous oblige de demander une autorisation écrite de publication de l'état civil (naissances, décès et mariages).

Sans votre autorisation nous ne pouvons pas le publier dans ce journal.

Si vous le souhaitez, pensez à remplir le formulaire que vous trouverez au secrétariat de mairie.



Etat civil d'aout au décembre 2021

NAISSANCES :

Romy BONNEAU	16/08/2021
Anna BLACHERE	10/09/2021
Mao PHAM VAN	21/10/2021
Fabio SYLVESTRE	24/11/2021



DÉCÈS :

Mélanie BOREL – ASTIER	06/08/2021
Victoria REYNAUD – LEVI	06/10/2021
Maurice JACQUES	07/11/2021
Germaine ROUL – LAURENS	20/11/2021

Commune d'EYGLIERS – BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de publication : Anne Chouvet
Conception et rédaction : Mariëtta De-Weert, Séverine Quichot, Jean-Marc Poullilian, Interview : Henri Briche
Mairie d'Eyglis-les Blanchés 05600 Eyglis.

Tél: [04.92.45.03.24](tel:04.92.45.03.24) mairie@eyglis.fr www.eyglis.fr

PETIT FUTÉ

Accueil Mairie :

L'accueil au public est ouvert les mardi, mercredi et jeudi le matin de 8h30 à 11h30 et le samedi de 9h à 11h30.

La Bibliothèque

Depuis la rentrée la bibliothèque est ouverte le lundi de 16h à 18h.

Si cet horaire ne vous convient pas, nous sommes prêtes à les changer.

Sachez que si vous désirez des livres que nous n'avons pas en rayons, vous pouvez nous les demander et nous les commandons à la bibliothèque départementale de Gap : mais il vous faudra être patients, car la navette passe tous les deux mois.

Nouveauté

Nous accueillons avec fierté la **fromagerie d'Eyglis** qui est installée au niveau de la future Mairie (Espace Confluence)

Vous avez des doutes sur la façon de trier vos déchets ?

consultez le site :

« [triercestdonner.fr/guide du tri](http://triercestdonner.fr/guide-du-tri) »

Petite mise au point suite à des remarques sur les comptes rendus distribués sur la commune : **Le compte rendu officiel de chaque conseil municipal est affiché en mairie et consultable sur le site « eyglis.fr »**